

Cette écluse, avec jetées conductrices en amont et en aval, permet aux navires de franchir les rapides de Sainte-Anne entre l'île Perrot et la tête de l'île de Montréal, à la décharge de cette partie de la rivière Ottawa qui forme le lac des Deux-Montagnes, à 23½ milles du port de Montréal.

Fermée le 29 novembre 1889, cette écluse était rouverte le 24 avril 1890.

La navigation n'a pas été interrompue cette année.

On a tracé entre l'île Perrot et la Pointe-Claire, un nouveau chenal en eau profonde dont on se sert aujourd'hui au lieu de l'ancien.

L'ancienne écluse et la nouvelle sont toutes deux à la disposition du public. (Annexe 6, page 103.)

CANAL CARILLON.

Longueur du canal.....	¾ mille.
Nombre d'écluses.....	2
Dimensions des écluses.....	200 x 45 pieds.
Chute totale.....	16 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils.....	9 "
Largeur du canal au fond.....	100 "
Largeur du canal à la surface de l'eau.....	110 "

Ce canal permet aux navires d'éviter les rapides Carillon.

Entre l'écluse Sainte-Anne et le canal Carillon, il y a une section navigable de 27 milles sur le lac des Deux-Montagnes et la rivière Ottawa.

Fermé le 30 novembre 1889, ce canal était rouvert le 26 avril 1890.

Le trafic n'a subi aucune interruption. (Annexe 1, p. 103.)

Par la construction du barrage Carillon, l'eau en cet endroit a été élevée de 9 pieds. En amont, sur une distance de près de 7 milles, jusqu'au pied du canal Grenville, le niveau de la rivière a été haussé, et la navigation continue jusqu'à ce canal.

CANAL GRENVILLE.

Longueur du canal.....	5¾ milles.
Nombre d'écluses.....	5
Dimension des écluses.....	200 x 45 pieds.
Chute totale.....	43¾ pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils.....	9 "
Largeur du canal au fond.....	40 à 50 pieds.
Largeur du canal à la surface de l'eau.....	50 à 80 "

Depuis la tête du canal Carillon jusqu'au pied du canal Grenville, le cours navigable est de 5½ milles.